



**FORMATION INITIALE DES
NOUVEAUX INSTRUCTEURS FFCA 2020
COUPON DE RÉSERVATION**



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____ CP : _____ Ville _____

N° d'adhérent FFCA : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Mandaté par Monsieur (1) _____ représentant l'association (2) _____

Pour suivre la formation initiale des nouveaux instructeurs des (3) :

- 13,14 et 15 mars 2020
- 1, 2 et 3 mai 2020

Réservation des repas du midi :

vendredi midi Samedi midi dimanche midi

Cochez les cases de réservation du repas et adressez un chèque de ___ X 18 euros libellé à l'ordre de la FFCA

Signature du stagiaire :

Signature du président de l'ACA :

- (1) : nom et prénom du président d'association départementale de chasse à l'arc
- (2) : nom de l'association départementale de chasse à l'arc
- (3) : Rayer la date ne vous convenant pas

Coupon à retourner le plus rapidement possible à Monsieur Franck Magistrini, Fédération des chasseurs de l'Aisne, 1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny – Téléphone 06/76/48/25/49 – Fax : 03/23/79/44/73 – Mail : f.magistrini@naturagora.fr.

Les règlements des repas devront être adressés directement à Olivier Mennecier, 37 rue de Chantereine 37290 Bossay-sur-Claise – Téléphone 07/81/25/08/40 – Mail : olivier.mennecier@orange.fr. Pour le suivi comptable, nous vous invitons à établir un règlement par cession de formation en l'accompagnant d'une copie du coupon d'inscription au stage 15 jours MINIMUM avant la formation pour la réservation des repas auprès du traiteur.

Stage pouvant accueillir 20 personnes maximum avec priorité au fur et à mesure des inscriptions acheminées au Centre national de formation à la chasse à l'arc.